

La réalisation de ce spectacle été possible grâce au soutien des organismes suivants :

Commune de Aire-la-Ville Commune de Bernex Commune de Plan-les-Ouates Ville de Carouge Ville de Lancy Ville d'Onex Ville de Vernier

Conservatoire de musique de Genève (CMG) Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT)

Fondation Culture & Rencontre Fondation Ernst Göhner Loterie Romande

Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport du canton de Genève En particulier : la Commission Musique du postobligatoire et le Fonds Vivre Ensemble

Ainsi que l'appui de généreux donateurs anonymes

Nous tenons également à remercier tout particulièrement la direction et les enseignants du Centre de formation professionnel arts appliqués (CFPAA) pour la qualité de leur engagement et leur efficacité dans la réalisation des costumes et du graphisme.

Que la direction ainsi que le personnel administratif et technique du Collège de Saussure soit également salué ici pour sa disponibilité devant le surcroît de soucis que la réalisation de ce spectacles aura occasionné. Nous remercions tout particulièrement :

Madame Marie-Claude SAWERSCHEL, directrice Monsieur Lionel STÜCKLIN, doyen Monsieur Jean-Jacques REYBAZ, assistant technique Monsieur Valère PORCHET, huissier

Prolégomènes

L'opéra « De fil en aiguille » s'inscrit dans une déjà longue histoire de collaboration. Au printemps 2000, Philippe GIRARD, alors à la tête de l'Orchestre du Collège de Genève propose à Philippe DRAGONETTI de composer une partition symphonique pour son

orchestre et les deux musiciens de jazz Grégoire et Nicolas MARET (harmonica et marimba). Ce sera « **Harmorimba** », un premier succès.

Quatre ans plus tard, les mêmes protagonistes entraînent le chœur du Collège de Saussure et l'Orchestre de Chambre de Meyrin Arcus Caeli dans la création de « **Sensemayá** », vaste cantate profane sur des poèmes de l'écrivain cubain Nicolas GUILLEN.

Enfin, en avril 2008, est créée une nouvelle composition de Philippe DRAGONETTI, « La Vièle enchantée », un conte musical pour récitant, solistes, chœur et orchestre, sur un texte de Claude DEMEURE et avec le concours de l'orchestre de Chambre de Genève.

C'est donc tout naturellement qu'un nouveau projet s'élabore pour aboutir aujourd'hui à la création de l'opéra « **De fil en aiguille** ». Le sujet choisi, une relecture iconoclaste des grands mythes fondateurs de la civilisation grecque, permet au musicien et au librettiste de donner libre cours à leur fantaisie.

Le compositeur de la musique, Philippe DRAGONETTI, musicien multiple, remarquable guitariste de jazz, formé aux styles actuels les plus exigeants, est également un artiste ayant passé par les classes du Conservatoire. Son insatiable curiosité le pousse à développer au plus haut point l'art de marier les styles sans tomber dans l'amalgame qui caractérise trop souvent les tentatives de ce genre.

Une aventure de ce type n'aurait pu voir le jour sans l'implication de nombreux intervenants dont les noms apparaissent au fil de ces pages. Il est toutefois indispensable de souligner l'engagement particulièrement précieux de Claude DARBELLAY, professeur de chant au CPMDT, qui a accepté, dès l'origine du projet, de s'impliquer corps et âme dans cette production, lui et ses étudiants, ne comptant ni son temps ni sa peine pour défendre une partition qui resta longtemps une mystérieuse terra incognita.

Synopsis: l'idée générale...

Les strates englobant sous leurs couches successives la Troie de l'Iliade en témoignent : l'histoire est souvent un indigeste millefeuille dont le Mythe, parfois, tient lieu de crème pâtissière. Empruntant la défroque de l'archéologue d'occasion, Philippe Dragonetti s'est amusé à farfouiller dans ce terreau mythologique pour débusquer sous la Geste homérique quelque improbable vérité. Quel crédit accorder à la verve verbeuse des poètes, aèdes et autres rhapsodes stipendiés ?

Les héros sont-ils toujours à la hauteur de leur réputation ? À bien y regarder, n'est-ce pas, sous leur étoffe, la forfanterie qui perce, la naïveté qui transparaît, la cautèle libidineuse qui se révèle ?

Et si Thésée n'était qu'un arriviste poussé par la gloriole ? Le divin Orphée qu'un rêveur un peu niais ? Ulysse, un DSK un tantinet plus habile à faire valoir ses aventures ?

Et les épouses dans tout cela ? Ne filent-elles pas, comme toujours, un mauvais coton ? À qui donc se fier ? Aux dieux, pardieu ! Juges aux champs Élyséens, Minos, Eaque et Rhadamanthe nous apprendront que, pour être entendu, tout Mythe demande à être réfléchi. Aussi est-ce dans le miroir de notre temps que se manifestera, par réflexion, une certaine image, bien peu glorieuse à la vérité, de l'homme moderne, de l'homme « éternel » : celui dont — qui sait ? — la femme est peut-être l'avenir... Mais c'est là une autre chanson.

De fil en aiguille

Opéra en deux actes

Collège de Saussure (Genève) les 7, 8 et 10 mai 2013 à 20h. (reprise partielle le 21 juin 2013 au Victoria Hall de Genève à 20h.)

Musique : Philippe DRAGONETTI

Livret : Claude DEMEURE

Direction musicale: Philippe GIRARD

Mise en scène : Anne-Marie DELBART

Coach vocal : Claude DARBELLAY

Chorégraphies : Mélinda ERBÜKE

Pianistes : Irène PUCCIA – Ioulia MEDVEDEVA

Décors : Khaled KHOURY

Eclairages : Danielle MILOVIC - Jean-Jacques REYBAZ

Régisseur : **Gérard MANDONNET (CMG)**

Distribution

Pénélope
Ariane
Orphée/Morphy
Ulysse
Thésée/Theasy
Anapeste
Noémie COSENDAI
Nina D'ANGIOLELLA
Patrick PORCHET
Grégoire MAY
Timothée BOTBOL
Claude DEMEURE

Jeune fille 1

Jeune fille 2

Jeune fille 3

Compagnon 1

Compagnon 2

Audrey HIRSCH

Léonie CACHELIN

Rebecca FREI

Cao-Thang PHAM

Anthony PACCOT

Compagnon 3 Vincent CASAGRANDE

Choeur Contrastes (CMG) Préparé par Cécile POLIN ROGG Choeur du Collège de Saussure préparé par Philippe GIRARD

Orchestre de Chambre de Genève (L'OCG)

Chœur du Collège de Saussure (Soulignés, les danseurs)

Sopranos Fabienne ALTHAUS-HUMEROSE, Kimberley BERNEX, Camille BURKHARD, Sylvie CAUWERTS, <u>Mélinda ERBÜKE</u>, Nora EXTERMANN, <u>Auriane FIVAZ</u>, <u>Pauline FOURNIER</u>, Adelaïde GRUFFEL, <u>Emilie GRUFFEL</u>, Apolline HAEGLER, Mathilde HAENNI, Solène HOSTETTLER, Sarah JENNI, <u>Lisa LAURENT</u>, Philie LY, Meryl OHANA, Sarah PEDRETTI, Dounia RAHLAN, Angela RIVARA, <u>Coralie ROBADEY</u>, Cécilia SCHEMEL, Dana WOLF, Roxane WOLFF, Berfin YAVUZ

Altos Clémentine AUER, Alexandra BARRAU DRAPIER, Fanny BERSET, Laura BOTTANI, Ségolène BRESSOUD, Charlotte COURVOISIER, Laurie-Anne DELECHAT, Gaëlle ETIENNE, Ly FERNANDEZ, Thaïs GOEBEL, Anne-Laure KORMANN, Marie KRISCHER, Maude MAGNI, Patricia MANCINO-CONFORTI, Zoé MARIOT, Elvira MINGIEDI, Aurelie RIEDWEG, Chantal STARRENBERGER, Aline THORIMBERT

Barytons Pierre BAGNOUD, Bastien BLANCHARD, Jean-Marie BOREL, Christophe BRUGGER, Guillaume CACHELIN, Antoine COURVOISIER, Brian D'EPAGNIER, Raphaël DUNANT, Lionel GIACOMELLI, Sacha GOEBEL, Denis GRANGIER, Grégoire HIRT, Olivier KESSI, Tiago MENDES ALMEIDA, Johann PIGNAT, Virgile PITTET, Matthieu RABOUD, Guillaume ROUSSELLE, Cédric SCHNEEBERGER, Victor VAN LOON.

Chœur Contrastes

Sopranos Barbara BARANDUN, Chloé BARUFFA, Emilia FANTECHI, Cassandre MABUT, Ludmilla MERCIER, Viviane URIO

Altos Clélia BLUNIER, Cheyenne DIEZ, Lorraine LAMBERT, Haoyun LIU, Maxence MARMY, Valentine NAAL, Aylin OZCAKI, Hélène PRAPLAN, Anastasia RATHGEB

Barytons Alexandre GIGNAC, Dhony SUTRIESNO

L'Orchestre de Chambre de Genève

Flutes Eliane WILLINER. Nihan ATALAY

Hautbois Gilles VANSSONS, Patrick MARGUERAT

Clarinettes Cindy LIN, Eric VÖLKI (saxophone)

Bassons Catherine PEPIN-WESTPHAL, Ludovic THIRVAUDEY

Cors Matthieu SIEGRIST, Sylvain GUILLON

Trompettes Jean-Pierre BOURQUIN, Ivo PANETTA

Trombone Pascal EMONET **Timbales** François VOLPE

Percussions Sébastien CORDIER

Piano Izumi SUMIDA

Violons I Mélik KAPTAN*, Alexandre FAVEZ, Ahmed HAMDY, Piotr KAWECKI, Catherine PLATTNER, Pascale SERVANCKX

Violons II Marc LIARDON*, Ariel BÜHLER, Yvonne COTTET, François JAMES, Christine REGARD

Altos François JEANDET*, Vasile DRAGANESCU, Robin LEMMEL, Nathalie VANDEBEULQUE **Violoncelles** Danila IVANOV*, Coralie DEVARS, Delphine GOSSERIES, Amandine LEFEVRE **Contrebasses** Pierre-François MASSY*, José TOYO

Réalisation des partitions d'orchestre : Alfred Zihlmann

^{*} solistes

Résumé de l'action

Acte I : Le monde grec en des temps très anciens...

Depuis la nuit des temps, le sort des femmes est d'attendre... Mais aujourd'hui, pour Ulysse, Orphée et Thésée, l'heure du départ est enfin venue qui scellera à jamais leurs destins de héros : « **Demain, c'est décidé, je pars!** ». Pour le premier, il s'agit de rentrer au pays et de retrouver une femme fidèle délaissée depuis vingt ans ; pour le second, de ramener des Enfers une jeune épouse trop tôt enlevée à la vie ; quant au dernier, il lui faudra délivrer Athènes du sanglant tribut qu'exige d'elle le monstrueux Minotaure.

Sur les conseils de ses compagnons, Thésée accepte de confier à Anapeste, un habile rhapsode, le soin d'éterniser ses exploits : « **Je fais le service après-vente...** ».

Départ de Thésée pour Cnossos sous le lamento du chœur des Athéniens : « Maudits ! les émissaires du roi ». À peine le chœur des Crétois a-t-il vociféré contre le cortège emmené par Thésée (« Mort à tous ces métèques... ») qu'Ariane entame avec son futur amant un tendre duo : « Un grand danger t'attend, Thésée... ».

Alors que Thésée et ses compagnons se perdent dans les sombres dédales du labyrinthe (« C'est par ici ! J'ouvre la route ! »), Ulysse et Pénélope chantent leur réciproque nostalgie : « Depuis si longtemps que je suis parti... ».

Retour au labyrinthe où le fil d'Ariane vient de se rompre : « On est foutu ! Miséricorde !». Anapeste étant intervenu à point nommé pour réparer l'incident, on se retrouve à Ithaque où Ariane conclut avec Pénélope un marché destiné à sauver leurs bien-aimés respectifs (« Le point d'Attique ! Le point d'Ithaque ! ») : en échange d'un fil de qualité fourni par Pénélope, Ariane s'engage à ramener Ulysse en son foyer !

Un son étrange vient de frapper Thésée et ses compagnons : un son de lyre ! Médusés, ils découvrent Orphée qui, ayant cru pénétrer dans l'Hadès pour y récupérer Eurydice (« **I'm looking for my Eurydice...** »), s'est lui aussi égaré au cœur du labyrinthe ! Anapeste intervient pour rassurer tout le monde et attirer l'attention du public sur les dangers encourus par Ulysse : le Cyclope, qui vient de dévorer deux de ses matelots (« **Keftedakia di marinai** »), s'endort en succombant au nectar qu'Ulysse lui a servi (« **Was für ein Nektar!** »). On connaît la suite des événements...

Cherchant à échapper aux prétendants qui l'assaillent, Pénélope confie son inquiétude (« Je tisse ma détresse, je tresse mes chagrins... ») avant d'invoquer l'assistance de la déesse Athéna : « À ta sainte sagesse, ô Pallas Athéna... ». Pendant ce temps, Ulysse poursuit son périple en résistant aux chants des Sirènes : « Chi ci ascolta, bei marinai... ».

Dans le labyrinthe, Thésée et le Minotaure s'affrontent : « **Quel monstre hideux...** ». Longtemps indécis, le combat tourne en faveur de Thésée lorsque le monstre, succombant au charme du chant d'Orphée, s'avachit : « **On you, sweet love, my mind is fixed....** »! Thésée triomphe enfin : « **Gloire à moi Thésée!** ». Joie de courte durée, car le piège du labyrinthe ne s'en est pas moins refermé sur les Grecs victorieux ; seul, Orphée, optimiste, persiste à vouloir chercher Eurydice : « **That smell of beauty in the breeze...** ».

Une intervention d'Anapeste sauve la mise : par un stratagème de son cru, il ramène avec lui, en même temps qu'un fil solide, Ariane et Ulysse. Il s'agit à présent pour Thésée de s'acquitter de sa dette envers Orphée et de descendre aux Enfers pour en ramener Eurydice. À cette fin, Ulysse fait apparaître l'ombre du devin Tirésias qui tente de les dissuader : « Fuyez mortels ! Fuyez ! Trop tard ! »). En vain ! Minos, Eaque et Rhadamanthe, les Juges des Enfers, font leur entrée pour condamner aussitôt la

téméraire démarche de ces présomptueux mortels : « Orgueil ! Hubris ! Et démesure ! ».

Pour avoir sottement confondu la paisible douceur des Champs Élyséens avec les tourments infernaux (« **Ici tout n'est que joie et pur apaisement** »), les requérants sont déboutés : Hypnos les plongera, deux millénaires plus tard, dans notre enfer moderne !

La sentence n'épargne pas Anapeste qui, pour avoir dévergondé le Mythe, sera condamné à sonder les noirs tréfonds des névrosés du XXIe siècle.

Acte II: Manhattan au XXIe siècle...

Très applaudie, Penelope Cruse, la grande couturière de la maison Hermès, présente sa nouvelle collection hommes animée par le dernier tube du chanteur Morphy : « **Oh! Look at me, Penelope!** ».

Dans son cabinet, le Dr Anapeste, psychiatre, reçoit Teasy Bullfighter que des troubles névrotiques graves à caractère raciste perturbent profondément : « **J'ai un fil à la patte... Une ombre me retient...** ». Épuisé par ce qu'il vient d'entendre, Anapeste s'en va chercher un peu de réconfort au Calypso Bar : « **Mieux qu'au chant des Sirènes, c'est au Calypso Bar...** ». Il y rencontre Ulysses, un organisateur de croisières : le mari de Penelope cherche à noyer ses déboires conjugaux en écoutant Morphy, la guest star du vendredi, enchanter sa douleur au rythme d'un blues : « **Blind corners everywhere...** ».

Le FBI cherche à piéger Teasy Bullfighter dont les débordements racistes empoisonnent la quiétude de la nation américaine : « **Nous sommes les Feds et les héros...** ».

Ariane consulte à son tour le Dr Anapeste : Teasy, son mari, lui échappe de plus en plus. Que faire pour le guérir de ses bouffées délirantes ? Et s'ils changeaient d'air tous les deux : Anapeste lui suggère plusieurs destinations pour une croisière en amoureux.

Scène de ménage entre Ulysses et Penelope qui se sent délaissée par son mari : « **Monsieur s'en va... Monsieur voyage...** ». On va vers la rupture...

Constamment sollicité par les dealers (« Morphy, tu planes... »), Morphy erre dans la ville, songeant, désespéré, à son Eurydice, morte d'une overdose. Ulysses le croise et l'emmène au Calypso Bar où Anapeste est venu, lui aussi, soigner son cafard. En révélant les bas-fonds de sa profession (« Des labyrinthes du cerveau... »), le psychiatre provoque chez Morphy une prise de conscience : la musique sera sa planche de salut (« l've lost my soul the day she died »)!

Mauvaise nouvelle pour Ulysses : un scandale frappe les Ulysses Cruise! Prétextant une histoire de viol commis sur une femme de couleur, le FBI a investi l'un de ses navires pour procéder à l'arrestation très médiatique de Teasy Bullfighter. Ariane est bien décidée à sortir son mari de ce piège : « **Qui donc peut retenir une femme qui aime?** ».

Les épouses ont repris la main ; cette fois, c'est à elles de partir : Ariane pour sauver son mari, Penelope pour le quitter définitivement (« **Demain, c'est décidé, je pars...** »). C'est aux hommes à présent qu'est réservée l'attente (« **Je t'attendrai, mon amour...** »), à l'exception notable de Morphy qui assume la perspective de rester pour se reconstruire.

Le temps des fiers héros est vraiment révolu : il appartient désormais aux femmes de changer les esprits !

Graphisme et costumes

Le graphisme et les costumes ont été réalisés dans le cadre des classes de diplôme du Centre de formation professionnelle arts appliqués (CFPAA), sous la responsabilité de :

Lisa-Jeanne LEUCH et Yves NINGHETTO pour le graphisme et de Nathalie HERMANJAT et Patricia CRESTANI pour les costumes

Le concours organisé pour le choix du graphisme a été remporté par Tamara NIKLAUS (GR3/CFPAA). L'ensemble des projets sont exposés dans le foyer de l'aula.

Association Jeunesse et Musique

L'association a pour but de soutenir et de promouvoir les activités musicales et les spectacles musicaux des jeunes et en priorité des élèves du collège de Saussure en partenariat avec des orchestres, des formations musicales ou tout autre partenaire extérieur collaborant à la mise sur pied d'une activité musicale

Pour soutenir de nouveaux projets musicaux, l'Association a besoin de votre aide. Les dons peuvent être versés à :

Association Jeunesse et Musique Banque Raiffeisen d'Arve et Lac société coopérative Rue Peillonnex 2/CP 77 1225 Chêne-Bourg

CCP 12-6616-4 IBAN CH43 8018 8000 0939 3321 7

Adresse postale:

Association Jeunesse et Musique Place du Port 2 1204 Genève 022 318 98 98